

Rapport annuel de l'Association suisse de physiothérapie





631

de nouveaux **membres** en 2023,
soit un total de 12 214 membres
(*+5.4 %)



18

cours ont été dispensés, pour
un total de 298 participant•e•s
(*+5.9 %)



13 500

appels téléphoniques traités
par le service Administration des
membres, soit une moyenne de
55 appels téléphoniques par jour
(* -3.6 %)



13 400

e-mails traités par le service
Administration des membres,
soit une moyenne de 1116 e-mails
par mois
(*+29 %)



348

renseignements juridiques
ont été donnés aux membres
par téléphone
(*+3.3 %)



1000

renseignements téléphoniques
sur les tarifs et environ
1400 e-mails à ce sujet
(*+/-)



3 Mio.

de pages vues
sur notre site Internet
(*+/-)



5 105

followers sur LinkedIn
(*+41.9 %)



592

articles de presse
mentionnant Physioswiss

**En comparaison à l'année précédente*

Table des matières

Chiffres-clés	2
Éditorial	4
Mesures contre l'éventuelle intervention tarifaire	4
Manifestations	7
Assemblée des délégué•e•s	8
Événement destiné aux grands cabinets	10
Forum des cadres	11
Dialogue avec Physioswiss	12
Secrétariat: rétrospective annuelle	13
Administration des membres	14
Développement de la profession	15
Politique tarifaire et qualité	18
Communication et politique	20
Groupes de travail, association professionnelle, partenariats et collaboration	22
Groupes de travail	23
Association professionnelle	24
Partenariats et collaboration	26
Nombre de membres	27
Évolution du nombre de membres	28
Catégories de membres	28
Associations cantonales et régionales	29
Langue des membres	29
Finances et rapport de révision	30
Partenaires de l'association et mentions légales	35
Notre partenaire associatif	36
Mentions légales	36

Éditorial

Physioswiss sort renforcée de la crise

L'année 2023 restera gravée dans les annales de notre association. Jamais auparavant elle n'avait été aussi unie et présente que sur la Place fédérale à Berne. Jusqu'à présent, le Conseil fédéral a adapté à deux reprises la structure tarifaire de la physiothérapie par voie d'ordonnance. En août dernier, il a à une fois de plus mis en consultation un projet d'ordonnance, déclenchant ainsi une onde de choc parmi les physiothérapeutes, mais aussi au sein de l'opinion publique, des médias et, surtout, de la sphère politique. Avec nos membres et nos partenaires, nous avons tout mis en œuvre pour contrer cette intervention tarifaire.

La manifestation de novembre a marqué le point culminant de notre opposition: 10 000 personnes ont ainsi exprimé haut et fort leur refus de l'intervention du Conseil fédéral, tandis qu'une pétition munie de 283 000 signatures a été remise à la Chancellerie fédérale. Par ailleurs, en décembre, nous avons déposé une dénonciation à l'autorité de surveillance contre l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), auprès du Département fédéral de l'intérieur, mettant en avant la négligence de l'OFSP dans son devoir de surveillance des caisses-maladie.

L'intervention tarifaire prévue a révélé la faiblesse structurelle de la branche. Pour assurer l'avenir de la physiothérapie, il est crucial d'en améliorer les conditions-cadres, afin de maintenir durablement les soins de physiothérapie pour la population. Nous continuerons à nous battre en ce sens.

La nouvelle loi sur la protection des données nous a également fortement occupé.e.s. Nos membres ont pu accéder à des modèles complets juste à temps pour son entrée en vigueur. De plus, Physioswiss a été l'un des premiers fournisseurs de prestations à établir son propre système de déclaration d'incidents critiques (Critical Incident Reporting System, CIRS), ce qui représente une étape importante dans la gestion de la qualité.

L'année 2023 a été éprouvante, mais elle nous a également soudé.e.s. Nous emportons cet élan avec nous et nous nous engageons à nouveau pleinement – aux côtés de nos membres – pour une physiothérapie forte en Suisse en 2024.



Mirjam Stauffer
Présidente



Osman Bešić
Directeur général

Mesures contre une possible intervention tarifaire



Mi-août 2023, le Conseil fédéral a décidé de mettre en consultation une adaptation des structures tarifaires de la physiothérapie. L'association a tout mis en œuvre afin de rendre visible l'opposition à cette intervention. Les travaux préparatoires de la campagne prévue sur plusieurs années ont servi de base à l'élaboration de mesures appropriées pour contrer cette intervention. L'association a ainsi fait monter la pression pour montrer au Conseil fédéral que son intervention n'avait pas lieu d'être et qu'elle devait absolument être stoppée.

Les physiothérapeutes suisses ont largement partagé leurs préoccupations avec leurs patient•e•s, familles et connaissances, et mis à disposition des flyers, des affiches et des feuilles de signatures, misant ainsi sur la grande sympathie et le soutien de la population. Physioswiss a quant à elle diffusé son message dans toute la Suisse en donnant des interviews et en exprimant son opinion dans différents médias régionaux et nationaux. L'association a ainsi gagné la confiance de parlementaires, ce qui a renforcé la pression sur le Conseil fédéral.

283 000

signatures de pétitions déposées



Le 17 novembre 2023 a marqué le point culminant de la résistance: à l'issue du délai de consultation, l'association a appelé à un grand rassemblement sur la Place fédérale. Au total, 10 000 ambassadeurs et ambassadrices de la physiothérapie, parmi lesquels des physiothérapeutes, des patient·e·s, des étudiant·e·s, la FMH (Fédération des médecins suisses) et la conseillère nationale bâloise Sarah Wyss (PS), se sont prononcé·e·s contre l'intervention tarifaire. De plus, une pétition munie de 283 000 signatures a été remise à la Chancellerie fédérale. L'écho médiatique a été impressionnant: plus d'une centaine d'articles ont été publiés dans les journaux régionaux et nationaux autour du 17 novembre. Avec la remise de la pétition et le dépôt des prises de position, la balle est maintenant dans le camp du Conseil fédéral, qui va à présent examiner et évaluer les réponses à la consultation – ce qui peut durer jusqu'au deuxième trimestre 2024.

Par ailleurs, en décembre 2023, Physioswiss a déposé une dénonciation à l'autorité de surveillance contre l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), estimant que les nouveaux tarifs proposés par l'OFSP ne sont ni conformes à la loi ni appropriés.



Manifestations

Assemblée des délégué·e·s

13 mai
2023
Bienne



Lors de l'Assemblée du 13 mai 2023, les délégué·e·s ont pris congé de trois membres du Comité central (CC) et en ont élu trois nouveaux.

Un engagement remercié

La vice-présidente Barbara Laube et les deux membres du CC Daniel Aregger et Pascal Bridy ont quitté leurs fonctions lors de l'Assemblée des délégué·e·s (AD) de cette année, au Palais des Congrès de Bienne. La présidente Mirjam Stauffer les a remercié·e·s pour leur grand engagement en faveur de Physioswiss.

Sept membres à partir de 2024

À l'avenir, le CC sera composé de sept membres, président·e compris·e, et d'un·e seul·e vice-président·e au lieu de deux. Les délégué·e·s ont également approuvé la proposition du CC de reporter l'élection du septième membre à l'AD 2024, notamment pour permettre au nouveau comité de se familiariser avec cette nouvelle structure. Les délégué·e·s ont aussi approuvé la proposition de Physioswiss des deux Bâles de permettre une coprésidence au sein du CC.





Cinq candidat·e·s à l'élection

Les délégué·e·s ont réélu la présidente Mirjam Stauffer et la vice-présidente Aline Descloux pour un nouveau mandat. Concernant l'élection des membres, les délégué·e·s de Physiogèneve ont présenté une candidature supplémentaire. Cinq membres ont finalement présenté leur candidature pour siéger au CC.

Les membres suivant·e·s ont été élu·e·s :

- Sandro Krüsi (sortant)
- Sophie Karoline Brandt
- Sébastien Gattlen
- Dr Florian Liberatore



Modification des statuts et nouveau cahier des charges pour les délégué·e·s

Les délégué·e·s ont également approuvé la première partie de la modification des statuts, ainsi que la clé de répartition des délégué·e·s pour 2024-2026. Un autre thème abordé a été le cahier des charges des délégué·e·s: ces dernier·ère·s souhaitent qu'il soit plus cohérent et plus conforme à leur rôle au sein de l'association.



Événement destiné aux grands cabinets

26 juin
2023
Berne



L'événement organisé pour la première fois par Physioswiss le 26 juin 2023 a suscité un vif intérêt: une quarantaine de participant•e•s étaient présent•e•s à la Berner Generationenhaus pour discuter de sujets communs et de la future coopération avec des représentant•e•s de Physioswiss.

L'événement visait plusieurs objectifs. D'abord, il s'agissait d'informer les participant•e•s sur les thèmes et domaines d'intervention sur lesquels Physioswiss travaille à court et moyen terme. Ensuite, l'événement devait permettre aux représentant•e•s des grands cabinets d'exprimer leurs préoccupations et leurs attentes à l'égard de l'association.

Marc Bieri a également fait un exposé. Le chef du département des professions de santé de la Croix-Rouge suisse a répondu aux questions des participant•e•s sur le processus et la procédure de reconnaissance des diplômes des physiothérapeutes d'origine étrangère.

L'échange a constitué une étape importante pour la poursuite de la collaboration. Le dialogue entre les représentant•e•s des grands cabinets et Physioswiss doit favoriser le transfert de connaissances, l'échange d'informations et la compréhension mutuelle.

Forum des cadres

15 sept
2023
Berne



Plus de 120 personnes ont participé au Forum des cadres de Physioswiss, le vendredi 15 septembre 2023, au Stade du Wankdorf de Berne. Les cadres ont pu se faire un premier aperçu de la manière dont les méthodes de management Agile peuvent être intégrées dans leur quotidien professionnel.

Le thème du management Agile a suscité un fort engouement chez les membres de Physioswiss, comme en a témoigné la salle comble du Stade du Wankdorf. Les participant•e•s ont suivi avec un grand intérêt les présentations des intervenantes Franziska Espinoza, Nadine Vögeli et Kathrin Hillewerth. Le dernier exposé, orienté sur la pratique, a notamment trouvé un large

écho auprès du public: Kathrin Hillewerth est directrice de clinique à l'hôpital de Zollikerberg où elle a introduit des structures de gouvernance sociocratiques au sein de ses équipes il y a quelques années. Elle a présenté les défis et les opportunités du management Agile.

Au cours des ateliers de l'après-midi, les participant•e•s répartis en six groupes ont eu l'occasion d'échanger sur ce thème. Par ailleurs, Mirjam Stauffer (présidente de Physioswiss) et Osman Bešić (directeur général) ont informé sur la suite des événements et sur les mesures envisagées pour contrer l'intervention tarifaire du Conseil fédéral.





«Le grand nombre de participant·e·s m'a montré une fois de plus à quel point l'intervention tarifaire annoncée préoccupe nos membres.»

Mirjam Stauffer
Présidente

«Le grand nombre de participant·e·s m'a montré une fois de plus à quel point l'intervention tarifaire annoncée préoccupe nos membres. J'ai beaucoup apprécié cet échange et je suis convaincue qu'il nous a permis de clarifier les points obscurs et les questions en suspens», a déclaré la présidente Mirjam Stauffer. Plus d'une centaine de membres ont participé à l'échange en ligne «Dialogue avec Physioswiss» dans la soirée du jeudi 19 octobre 2023. Mirjam Stauffer et le direc-

teur Osman Bešić ont répondu aux questions ouvertes sur l'intervention tarifaire prévue par le Conseil fédéral. La présidente et le directeur ont fourni des informations de première main sur l'état actuel de l'intervention tarifaire et ont répondu à de nombreuses questions. Les discussions ont notamment porté sur les conséquences de l'intervention tarifaire, les relations publiques, le partenariat tarifaire et le rôle de l'Office fédéral de la santé publique.

Secrétariat: rétrospective annuelle

Administration des membres

Soutien aux membres

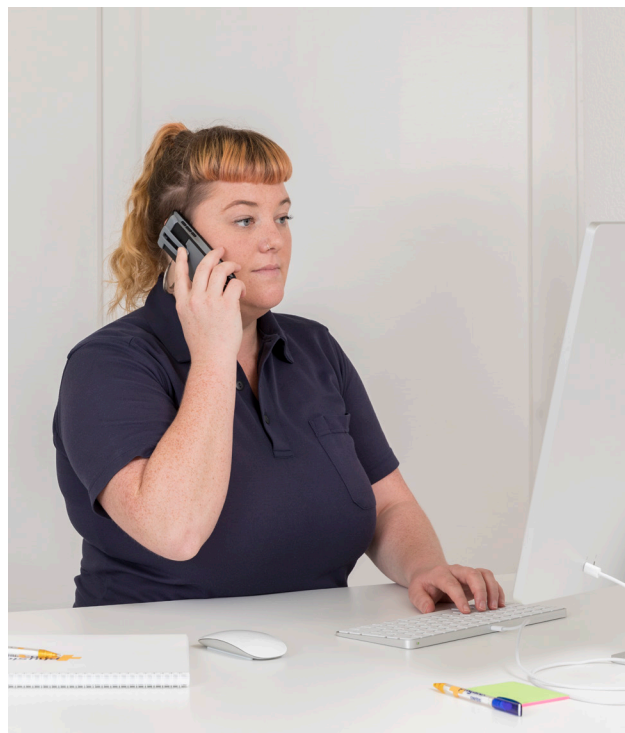
En 2023, le service d'administration des membres a apporté un soutien actif aux membres et aux associations cantonales (AC) et régionales (AR): il a traité 13 400 e-mails et répondu à 13 500 appels. L'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la protection des données a notamment fortement occupé nos membres. Bien que Physioswiss ait mis à disposition une documentation complète sur son application, de nombreuses questions ont été posées à ce sujet. Avec l'aide d'un juriste externe, nous avons pu résoudre les exigences techniques parfois complexes et soutenir activement nos membres. Les membres ont également posé des questions sur les conditions d'admission des physiothérapeutes étrangers, sur la mise en œuvre de la nouvelle autorisation de pratiquer et sur le statut d'indépendant.e.

Envoi électronique des factures aux membres

En 2023, le service d'administration des membres a mis en place avec succès l'envoi électronique des factures et des rappels. Ce mode d'envoi sera poursuivi en 2024 et amélioré en permanence.

Lancement du projet Enterprise Resource Planning (ERP)

En 2023, Physioswiss a lancé le projet d'implémentation du nouveau système logiciel pour les membres. Ce nouveau système prend en charge tous les processus liés à l'activité de l'association, de la gestion des membres à la facturation. L'objectif est de faire un pas de plus vers la numérisation et de simplifier nos processus.



13 400
e-mails traités
par le service
Administration

Apprenti•e Employé•e de commerce CFC (Certificat fédéral de capacité)

Physioswiss a obtenu l'autorisation de proposer une place d'apprentissage d'employé•e de commerce CFC à partir de l'été 2024. Le premier apprenti a été recruté à l'automne 2023.

Développement de la profession

Accès direct

En décembre 2022 déjà, le conseiller aux États Hans Stöckli (PS/BE) avait déposé une interpellation intitulée «Accès direct à la physiothérapie et réduction des coûts de la santé», accompagnée de plusieurs questions au Conseil fédéral. Les réponses apportées par le Conseil fédéral ne semblaient fondées ni sur le plan technique ni sur le plan juridique. De plus, nombre d'entre elles étaient insuffisantes et manquaient de clarté. Le conseiller aux États est alors intervenu une nouvelle fois, ce qui a amené le conseiller fédéral Alain Berset à ouvrir une petite porte: pour savoir comment les coûts vont évoluer, l'approche de l'accès direct doit être testée dans le cadre de projets pilotes.

Cours

Au total, 18 cours réunissant quelque 300 participant·e·s ont été organisés. Les cours sur les tarifs sont toujours les plus plébiscités. La répartition entre cours en ligne et en présentiel est équilibrée, la moitié des cours ayant eu lieu en ligne. Le cours de management pratique, qui durait cinq jours auparavant, a été scindé pour la première fois en trois modules de cours pouvant être suivis indépendamment les uns des autres: Leadership et management / Recrutement de personnel et fidélisation des collaborateurs / Conduite d'une équipe et entretiens de conduite.



smarter medicine

En février 2023, Physioswiss a publié une liste Top 5 des traitements de physiothérapie généralement inutiles pour certaines pathologies. Cette liste a été établie par un comité d'expert·e·s sur la base de recommandations et d'études internationales et soumise aux membres de l'association afin qu'ils déterminent les cinq traitements devant figurer sur la liste finale. La liste a suscité un écho médiatique et a été majoritairement bien accueillie par les membres.

300

participant·e·s ont
suivi les cours
de Physioswiss

La Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS) soutient la demande de Physioswiss

Physioswiss demande que les cabinets de physiothérapie formant des étudiant·e·s d'une haute école spécialisée suisse soient indemnisés à hauteur de 300 francs par semaine de formation. Le montant de l'indemnisation demandée se base sur une recommandation de la CDS pour le secteur stationnaire. Dans les cantons romands, cette somme est déjà versée depuis des années pour les places de formation en cabinets privés. Grâce à d'importants efforts, Physioswiss a franchi une étape importante en 2023: la CDS a soutenu la demande de Physioswiss et étendu ses recommandations au domaine ambulatoire. Sur cette base, les AC/AR ont entamé des négociations avec leurs directrices et directeurs de la santé.

En complément, un modèle de coûts devant permettre aux cabinets d'estimer les charges financières liées à l'emploi de jeunes en formation est en consultation.

Recherche

Le Fonds de recherche a soutenu huit des treize projets soumis à hauteur d'environ 75 000 francs. Le Prix de la recherche (5000 francs) a été décerné à Szabina Gäumann et Christe Guillaume. Cette année, le prix de la recherche est partagé, car deux travaux ont obtenu le même nombre de points. Le Prix d'encouragement Bachelor a quant à lui été remporté par Eveline Howald et Verena Izzo (Haute école spécialisée bernoise) en tant que co-auteurs.

Autorisation de pratiquer

L'autorisation de pratiquer nous a également bien occupé.e.s durant l'année 2023, un an après les modifications de la procédure d'admission des cabinets. En réponse à une lettre de protestation de Physioswiss, la CDS s'est référée en premier lieu à la souveraineté cantonale en matière d'organisation de la procédure d'admission, marquant ainsi son refus de s'engager pour une mise en œuvre uniforme et efficace des procédures cantonales dans toute la Suisse. L'association a donc adressé une lettre au Conseil fédéral dans laquelle elle a exposé sa position et a demandé des éclaircissements. Les critiques formulées concernent l'atteinte grave à la liberté économique et la position défavorable du secteur ambulatoire par rapport au secteur stationnaire. La réponse du Conseil fédéral a profondément déçu: ce dernier a en effet soutenu la position de la CDS, sans aborder les autres points. Ainsi, seules des actions au niveau cantonal restent possibles. Les AC/AR concernées sont donc intervenues

auprès de leurs directrices et directeurs de la santé pour trouver des solutions pratiques et raisonnables.

Formation: adaptation de l'expérience du monde du travail

La conférence spécialisée du Conseil des hautes écoles entend uniformiser la formation des professionnel·le·s de santé. L'expérience du monde du travail, plus connue sous le nom d'«année propédeutique», doit ainsi être uniformisée dans toute la Suisse. Les propositions de la Conférence des hautes écoles ont été conçues uniquement du point de vue de la systématique de la formation et sans tenir suffisamment compte des exigences de la politique de santé. Physioswiss a donc demandé un droit de regard et un moratoire afin d'approfondir les aspects négligés. La décision n'est pas encore connue.

Recours à des expert·e·s externes

Des expert·e·s mandaté·e·s, aux connaissances spécialisées, ont représenté Physioswiss dans des projets ou des comités de différentes organisations du secteur de la santé:

- en-marche.ch (Lead: Bureau de prévention des accidents BPA)
- Transfert intelligent (Lead: assurance-accidents Suva)
- Comité spécialisé ALLOB (Association Alliance Obésité Suisse)
- Participation à un groupe d'expert·e·s de l'OFSP





 **physio**
swiss

Politique tarifaire et qualité



Management de la qualité

L'année 2023 a apporté des changements significatifs dans le secteur de la santé avec l'entrée en vigueur, depuis avril 2021, de l'article 58 révisé de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) et de l'article 77 de l'ordonnance sur l'assurance-maladie (OAMal). Malgré les efforts intenses déployés par Physioswiss au cours des deux ans et demie passés pour mettre en œuvre la convention de qualité, celle-ci n'a pas encore été conclue. Au printemps 2023, les assurances-maladie ont analysé avec H+ Les Hôpitaux de Suisse (H+) la convention retournée par l'OFSP et ont temporairement suspendu les négociations. Les résultats de cette analyse ont été présentés fin décembre 2023. Les négociations devraient reprendre au printemps 2024.

Depuis septembre 2023, Physioswiss met à disposition de ses membres un système numérique de signalement des incidents critiques. Le «Critical Incident Reporting System» (CIRS, système de signalement d'incidents critiques) favorise la sécurité des patient·e·s et déclenche des processus d'apprentissage.

L'association a également élaboré un nouveau modèle de plan d'urgence pour ses membres. La question du financement reste toutefois non résolue, ce qui complique la mise en œuvre des dispositions légales. Les prises de position correspondantes sont publiquement accessibles.

Collecte de données et monitoring

Le rapport de synthèse de l'étude sur les données de prestations (LeDa) a été publié en février 2023. Il contient des informations actualisées sur la durée moyenne d'une séance de physiothérapie et sur les autres activités pertinentes au vu du calcul des tarifs. L'enquête, bimodale, s'est appuyée sur l'observation externe et l'auto-observation. Les divergences entre les résultats des deux modes d'observations ont été majoritairement faibles, ce qui montre qu'il est possible et judicieux que les physiothérapeutes collectent

régulièrement leurs propres données à l'avenir. Une enquête sur les données relatives aux coûts (KoDa) a été réalisée à l'automne. Ces données sont en cours d'analyse. Physioswiss a également surveillé l'évolution de certaines positions et de leurs coûts à l'aide de ses propres données et de celles des assurances-maladie.

Négociations tarifaires

Depuis mi-2022 déjà, Physioswiss, H+, le Service central des tarifs médicaux (SCTM) et l'assurance-invalidité (AI) travaillent ensemble à l'élaboration d'un nouveau tarif uniforme pour les prestations de physiothérapie ambulatoire. L'objectif est de négocier une structure tarifaire simple, appropriée et flexible, qui puisse être régulièrement mise à jour.

Cette année, les deux groupes de travail du projet se sont réunis à huit reprises pour le modèle de coûts et à neuf reprises pour la nomenclature. Afin de pouvoir entamer des négociations sur la structure tarifaire dans le cadre de la LAMal, Physioswiss a préparé une déclaration d'intention avec les assurances-maladie et H+.

Négociations sur la valeur du point

Afin d'augmenter les tarifs de tous les membres de Physioswiss sur l'ensemble du territoire et de remédier ainsi à la situation financière précaire de nombreux ca-

binets, Physioswiss entame actuellement de nouvelles négociations sur la valeur du point tarifaire avec les communautés d'achat des assurances-maladie: tarifsuisse SA, qui représente les assureurs de santésuisse, et HSK, la communauté d'achat des assureurs Sanitas, CPT et de la CSS. Le secrétariat de Physioswiss a obtenu l'aval de toutes les AC/AR pour mener ces négociations.

Transmission des connaissances sur les tarifs

Depuis 2021, Physioswiss s'efforce activement d'apporter plus de clarté à ses membres sur la facturation des prestations de physiothérapie. Notre service de renseignements tarifaires a été professionnalisé, nous avons créé des fiches d'information et lancé une série de newsletters intitulées «Bon à savoir». En 2022, Physioswiss a initié des entretiens avec certaines caisses d'assurance-maladie concernant leur contrôle des factures. La Commission paritaire de confiance (CPC) tarifsuisse-Physioswiss, financée par Physioswiss, a pris quelques décisions novatrices en cas de litige sur l'application du tarif. Les principales décisions ont été publiées et également mises en ligne sur tarifsuisse, dans l'espace réservé aux membres. En 2024, nous allons redoubler d'efforts pour obtenir une application équitable et conforme à la loi du tarif de physiothérapie.



Communication et politique

En ligne

En 2023, nous avons boosté la communication en ligne de Physioswiss. En février, le magazine des membres Physioactive a été publié pour la première fois en version numérique. La communication en ligne a toutefois atteint son apogée avec la mise en place des différentes mesures contre une possible intervention tarifaire. À cette occasion, en plus de la newsletter envoyée au début de chaque mois, Physioswiss a envoyé dix-neuf newsletters spéciales consacrées à l'intervention tarifaire, informant ainsi ses membres des dernières actualités sur le sujet. Grâce à ces deux newsletters, Physioswiss a atteint un grand nombre de membres de manière rapide et ciblée – les taux d'ouverture correspondants l'ont clairement montré. En outre, l'association a créé un nouveau microsite sur physioswiss.ch, proposant des informations complètes, des documents, des liens et un recueil d'articles de presse. La collecte de signatures pour la pétition s'est également faite en ligne, via un site Internet spécialement créé à cet effet.

Physioswiss a continué à intensifier ses activités sur LinkedIn et X (anciennement Twitter). La grande importance des réseaux sociaux s'est clairement manifestée à l'automne, dans le cadre des mesures contre l'inter-

vention tarifaire: d'une part, le nombre de followers et de posts a fortement augmenté. D'autre part, l'engagement des followers s'est lui aussi renforcé.

Comme l'année précédente, le site Internet de l'association a enregistré quelque trois millions de pages vues.

Hors ligne

Physioactive, la revue de l'association, a fait peau neuve et a été publiée sous sa nouvelle forme début 2023. En passant d'une revue spécialisée à un magazine associatif moderne, l'objectif de Physioswiss est de mieux répondre aux besoins des membres. Des codes QR dans l'édition imprimée permettent désormais de lire les articles en ligne dans la langue souhaitée.

Manifestations

Physioswiss a participé à plusieurs événements en tant que partenaire (tels que le symposium de physiothérapie en soins aigus organisé par la Haute école zurichoise des sciences appliquées [ZHAW]) et a soutenu les AC/AR lors de représentations externes (par ex. à la Ligue contre le rhumatisme).

Relations publiques et médiatiques

L'année dernière, Physioswiss a été au centre de l'attention des médias. Quelques 180 articles de presse ont été publiés dans le cadre de l'intervention tarifaire. La presse écrite, la télévision, la radio et Internet se sont fait l'écho des enjeux de l'intervention du Conseil fédéral dans tout le pays, tant au niveau national que régional, et dans les trois langues.

Nous avons répondu sans relâche aux questions des journalistes sur le sujet et sur d'autres thèmes liés à la physiothérapie et avons positionné les physiothérapeutes comme des expert·e·s spécialisé·e·s. Le développement du lobbying et des affaires publiques au sein de l'association a porté ses premiers fruits en 2023.





**Groupes de travail
association
professionnelle
partenariats
collaboration**

Groupes de travail

Révision des statuts

Objectifs	Ancrer la bonne gouvernance dans les statuts pour garantir un fonctionnement efficace de l'association
Membres	Mirjam Stauffer (présidente), Torge Nils Eistrup, Sébastien Gattlen, Cornelia Haag, Osman Bešić, Markus Egger, juriste externe
Nombre de séances	1

Physiothérapeutes-chef·fe·s

Objectifs	Préparer la représentation et le rattachement des physiothérapeutes-chef·fe·s à Physioswiss (rattachement à court terme et intégration structurelle à long terme)
Membres	Sandro Krüsi (président), Pierre Colin, Wim de Foer, Fey Dénervaud, Monica Birkle, Marianne Lanz, Pirmin Oberson, Martin Verra, Osman Bešić
Nombre de séances	3

Commission de recrutement CC

Objectifs	Identifier les candidat·e·s potentiel·le·s pour l'élection du CC en 2024
Membres	Fey Dénervaud, Axel Boger, Martin Verra, Sandro Krüsi, Mirjam Stauffer
Nombre de séances	La commission de recrutement a commencé ses travaux en septembre 2022 et les a achevés en février 2023.

Task force Intervention tarifaire

Objectifs	Coordonner des mesures au sein de l'association contre l'intervention tarifaire prévue par le Conseil fédéral
Membres	Fey Dénervaud, Torge-Nils Eistrup, Cornelia Haag, Urs Keiser, Aline Descloux, Sandro Krüsi, Osman Bešić, Caroline Bavaud, Cornelia Furrer, Florian Kurz
Nombre de séances	12

International

Barbara Laube	Groupe de travail «Education Matters», Europe Region World Physiotherapy (ER-WPT)
Aline Descloux	Groupe de travail «Advocacy & EU Matters», ER-WPT nouveau depuis 2022

Association professionnelle

Comité central



Mirjam Stauffer · Présidente



Barbara Laube · Vice-présidente 1,
membre jusqu'au 13.5.2023



Aline Descloux · Vice-présidente 2



Daniel Aregger · Membre
jusqu'au 13.5.2023



Sandro Krüsi · Membre



Pascal Bridy · Membre
jusqu'au 13.5.2023



Sophie Karoline Brandt · Membre
depuis le 13.5.2023



Sebastien Gattlen · Membre
depuis le 13.5.2023



Florian Liberatore · Membre
depuis le 13.5.2023

Association professionnelle

Collaborateurs et collaboratrices du secrétariat



Osman Bešić
Directeur général



Cornelia Furrer
Directrice adjointe, Politique professionnelle et bases



Caroline Bavaud
Responsable Développement de la profession (depuis mars)



Saskia Burkhalter
Responsable Administration (depuis août)



Florian Kurz
Responsable Communication et politique



Pia Gianinazzi
Responsable Droit et politique



Margrit Sahli
Responsable Finances et personnel



Sonja Portmann
Assistante de direction



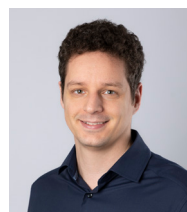
Pierrette Baschung Pfister
Cheffe de projet senior Développement de la profession (depuis novembre)



Leonie Becker
Collaboratrice de projet Développement de la profession (depuis mai)



Severin Baumann
Chef de projet Tarif (durée limitée, depuis août)



Constantin Demidov
Chef de projet Qualité (depuis octobre)



Karin Huwyler
Collaboratrice de projet Tarif (depuis mars)



Yvonne Zürcher
Cheffe de projet Collecte de données



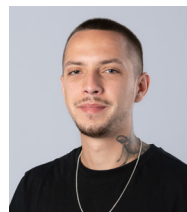
Silvia Schürmann
Collaboratrice administrative Service des membres



Syria Carluccio
Collaboratrice administrative Service des membres



Virginie Barbezat
Collaboratrice administrative Service des membres



Mariano Riveros
Collaborateur administratif Service des membres (durée limitée, de juin à décembre)



Fabienne Reinhard
Rédactrice en chef



Vanessa Borer
Collaboratrice Communication et marketing



Katrin Schöni
Collaboratrice Communication (depuis mai)

Association professionnelle

Départs en cours d'année

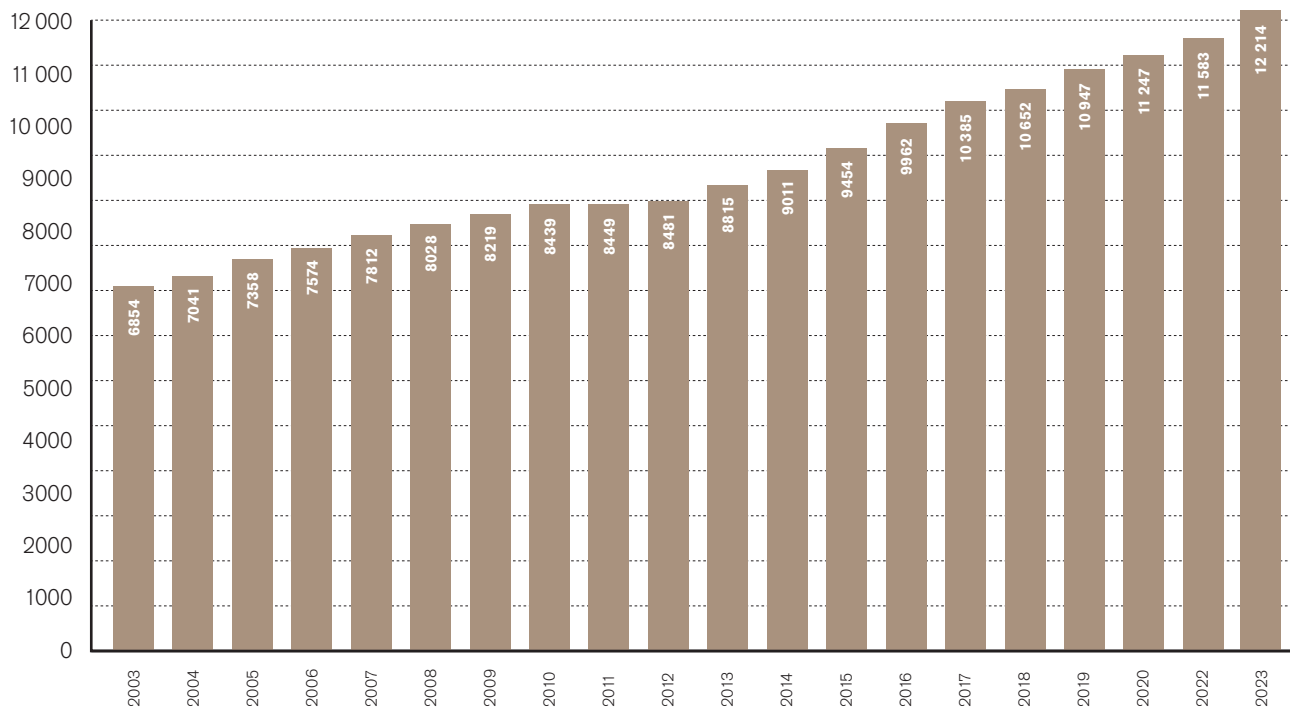
Mara Borloz	Responsable Administration	(jusqu'en juillet)
Timm Bütikofer	Chef de projet Communication	(jusqu'en février)
Anke Trittin	Responsable Politique tarifaire et Qualité	(retraite anticipée, jusqu'en novembre)

Partenariats et collaboration

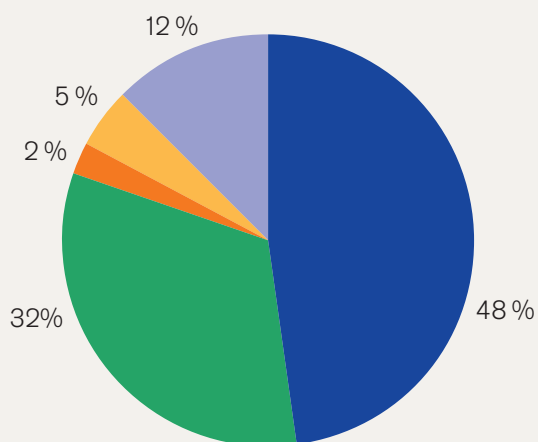
- ALLOB – Allianz Obésité Suisse
- Bureau de prévention des accidents (BPA)
- Conférence professionnelle de physiothérapie
- «Transfert intelligent» (Suva)
- European Region of the World Confederation for Physiotherapy (ER-WPT)
- International Private Physiotherapy Association (IPPTA)
- Forum Datenaustausch
- Groupe de travail interprofessionnel sur le dossier électronique du patient (GTIP DEP)
- Plateforme Interprofessionnalité dans les soins de santé primaires
- Ligue suisse contre le rhumatisme
- Société suisse de Médecine physique et réadaptation (SSMPR)
- Union suisse des professions libérales (USPL)
- Fondation Sécurité des patients Suisse
- Fondation Refdata
- Association de soutien smarter medicine – Choosing Wisely Switzerland
- Allianz Gesunde Schweiz – Alliance pour la santé en Suisse

Nombre de membres en 2023

Évolution du nombre de membres

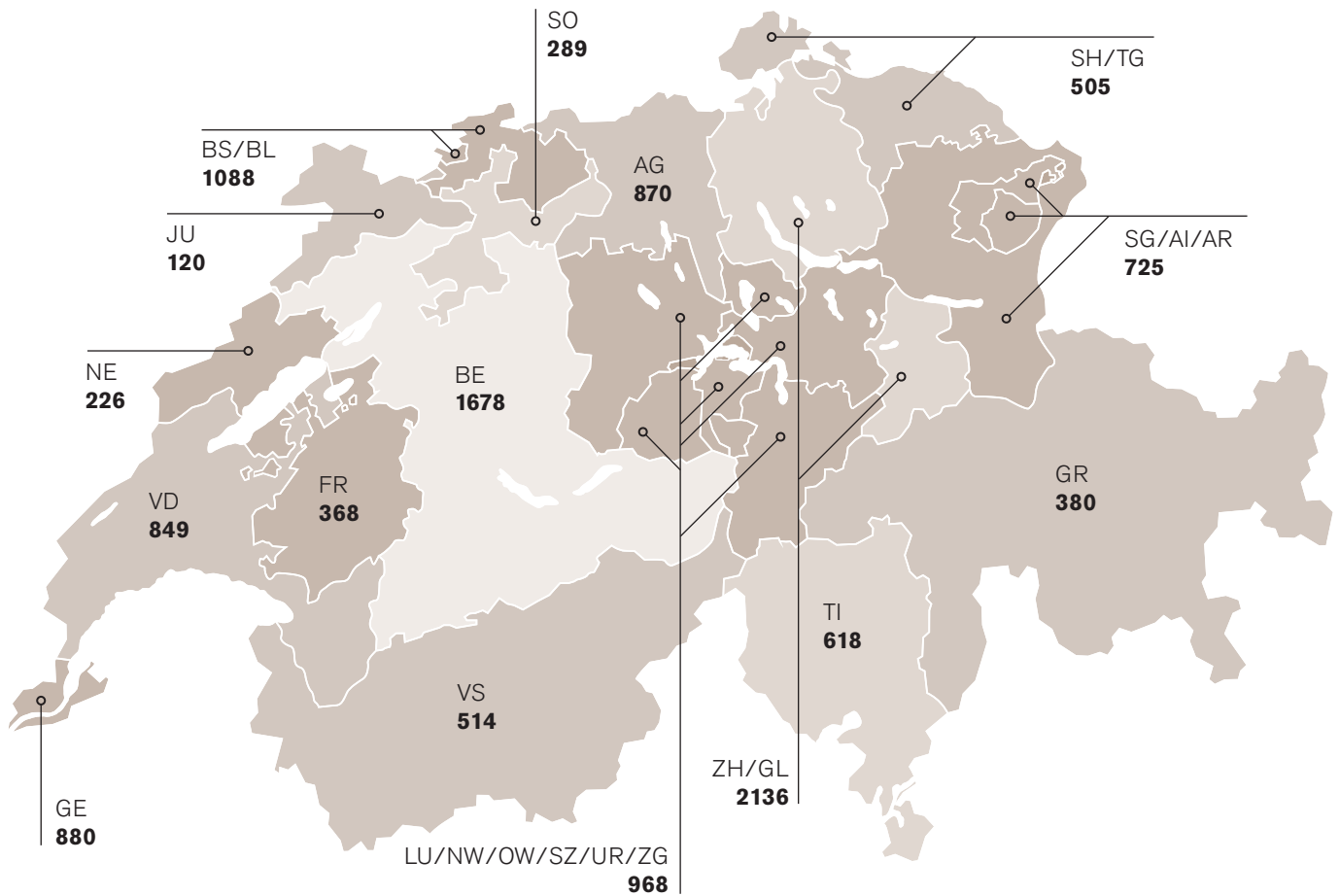


Catégories de membres

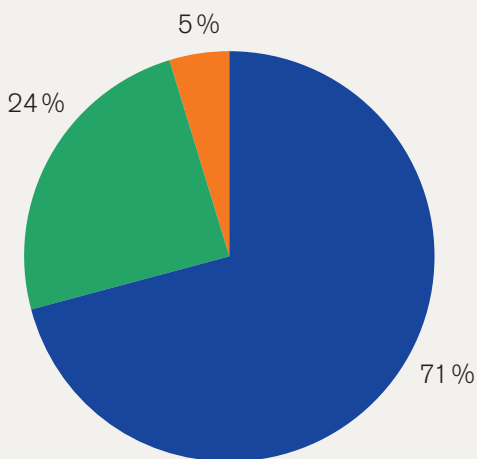


■ Indépendant•e•s	5863
■ Employé•e•s	3963
■ Passifs	293
■ Membres en formation	572
■ Organisations de physiothérapie	1523

Associations cantonales et régionales



Langue des membres



■ Allemand	8652
■ Français	2988
■ Italien	574

Finances

rapport de révision

Bilan

Bilan au 31 décembre 2023 (CHF)

Actifs	31.12.2023	31.12.2022
Liquidités	3'072'638.95	3'480'560.56
Créances	34'080.34	51'224.15
Provisions	1.00	1.00
Actifs de régularisation	90'174.00	48'805.20
Total des actifs circulants	3'196'894.29	3'580'590.91
Actifs financiers	3'660.00	3'660.00
Biens mobiles	3.00	3.00
Total des investissements	3'663.00	3'663.00
Total des actifs	3'200'557.29	3'584'253.91
Passifs	31.12.2023	31.12.2022
Dettes résultant de l'achat de livraisons et de prestations	267'766.23	228'701.41
Passifs de régularisation	171'973.44	209'080.77
Provisions à court terme	189'225.35	252'801.65
Total capital étranger à court terme	628'965.02	690'583.83
Provisions à long terme	979'910.70	1'129'910.70
Total capital étranger à long terme	979'910.70	1'129'910.70
Total capital étranger	1'608'875.72	1'820'494.53
Capital de l'association	733'759.38	731'609.56
Réserves	857'922.19	1'030'000.00
Résultat annuel	0.00	2'149.82
Total des fonds propres	1'591'681.57	1'763'759.38
Total des passifs	3'200'557.29	3'584'253.91

Compte de résultat

Compte de résultat 2023 (CHF)

Recettes	Résultat 2023	Budget 2023	Résultat 2022
Cotisations des membres	3'309'240.00	3'437'615.00	3'239'939.00
Autres produits	126'493.71	130'000.00	23'966.60
Diminutions sur recettes	1'689.80	-4'000.00	-626.88
Total du produit général de l'association	3'437'423.51	3'563'615.00	3'263'278.72
Assurance qualité/Cours	1114'497.50	97'030.00	115'681.92
Événements	16'100.00	16'000.00	13'078.55
Total du produit Profession/Qualité	130'597.50	113'030.00	128'760.47
Physioshop	53'800.45	75'000.00	56'486.58
Abo Physioactive	11'985.32	20'000.00	12'780.00
Annonces imprimées	205'139.30	190'000.00	235'114.86
Annonces numériques, bannières, publicité dans la newsletter	584'151.38	600'000.00	669'258.48
Encarts	0.00	0.00	31'128.90
Total du produit Communication/Édition	855'076.45	885'000.00	1'004'768.82
Total des recettes	4'423'097.46	4'561'645.00	4'396'808.01

Charges	Résultat 2023	Budget 2023	Résultat 2022
Investissement déménagement	0.00	0.00	121'415.60
Prise en charge des coûts d'investissement déménagement par les AC/AR	0.00	0.00	-23'239.60
Charges générales directes de l'association	26'546.20	25'000.00	22'187.20
Tarif/e-Health	67'507.49	142'000.00	115'306.45
Développement de l'association	48'748.05	15'000.00	10'874.40
Total des charges générales directes de l'association	142'801.74	182'000.00	246'544.05
Assurance qualité/Cours	66'082.38	177'000.00	61'360.56
Événements	28'179.75	50'000.00	50'978.98
Recherche	66'200.00	134'000.00	64'302.30
Total des charges Profession/Qualité	160'462.13	361'000.00	176'641.84
Physioshop	41'899.75	45'000.00	88'881.63
Production Physioactive	257'205.99	213'000.00	351'460.16
Achat de revues scientifiques	109'262.16	116'000.00	241'958.47
Frais d'entretien et d'exploitation du site Internet	113'249.47	60'000.00	74'033.87
Relations publiques	118'892.31	138'000.00	150'717.00
Campagne nationale	270'000.00	270'000.00	40'969.40
Intervention tarifaire	249'355.38		0.00
Conseil Développement de l'édition	0.00	0.00	19'366.75
Total des charges Communication/Édition	1'159'865.06	842'000.00	967'387.28
Charges liées aux projets (stratégiques)	12'446.75	90'000.00	44'986.00
Total des charges liées aux projets (stratégiques)	12'446.75	90'000.00	44'986.00
Rémunération du Comité central	129'544.46	137'050.00	132'376.85
Charges de personnel du secrétariat général	2'339'272.05	2'486'158.00	2'114'509.90
Charges de personnel des commissions	2'464.25	0.00	15'136.75
Total des charges de personnel	2'471'280.76	2'623'208.00	2'262'023.50
Charges des locaux	103'378.55	105'000.00	118'018.70
Entretien, réparations, remplacement	9'801.92	9'000.00	3'976.84
Assurances, taxes, frais	47'837.90	63'000.00	48'905.65
Charges d'énergie et d'élimination	10'200.85	16'000.00	13'146.55
Charges administratives et informatiques	501'037.09	411'000.00	473'297.05
Autres charges d'exploitation	121'759.65	103'000.00	107'827.91
Amortissement	0.00	5'000.00	0.00
Résultat financier	-3'174.38	2'500.00	7'578.77
Total des autres charges d'exploitation	790'841.58	714'500.00	772'751.47
Produits extraordinaires	-314'755.46	-254'563.00	-76'124.20
Impôts	154.90	3'500.00	448.25
Total des impôts et du résultat extraordinaire et externe	-314'600.56	-251'063.00	-75'675.95
Total des charges	4'423'097.46	4'561'645.00	4'394'658.19
Résultat annuel	0.00	0.00	2'149.82

**Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'Assemblée des délégués de l'**

Association Suisse de Physiothérapie physioswiss, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe) de l' Association Suisse de Physiothérapie physioswiss pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à la direction/le comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Sursee, 6 mars 2024

BDO SA

Silvan Nietlispach
Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé

André Vonarburg
Expert-réviseur agréé

Annexe
Comptes annuels

**Partenaires
de l'association
mentions légales**

Notre partenaire associatif



FREI SWISS AG

Votre partenaire pour des concepts de santé modernes

FREI SWISS AG est un interlocuteur compétent pour les physiothérapeutes, les médecins et les centres de réadaptation. En tant que partenaire exclusif de FREI Medical et de ZIMMER Medizinsysteme, nous fournissons un service parfait et une vaste gamme de produits en Suisse. Nous avons plus de 40 ans d'expérience dans le développement et la distribution de matériel professionnel de thérapie médicale et de formation. Le principe directeur de FREI est de combiner une qualité exceptionnelle, une conception harmonieuse et des avantages thérapeutiques ainsi que de fabriquer des technologies innovantes de la plus haute qualité.

www.frei-swiss.ch

Mentions légales

Édition

Physioswiss 058 255 36 00
Dammweg 3 info@physioswiss.ch
3013 Berne www.physioswiss.ch

Mise en page

Freistil
Kommunikationsdesign
www.freistil.ch

Traduction

Delicatext (F/I)
Delphine Rowell (F)
Vera Pagnoni (I)

Photographie

Charles Ellena
Nicole Hametner
Physioswiss
CineRec

Notre passion – votre mouvement.

Physioswiss
Dammweg 3
3013 Berne

058 255 36 00
info@physioswiss.ch
www.physioswiss.ch